

Le retour du paritarisme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.12.42

Paris, 20 décembre 2024

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

La convention d'assurance chômage issue de l'accord des partenaires sociaux du 15 novembre 2024 a été agréée par un arrêté du Premier ministre, publié au Journal Officiel de ce jour.

Cet agrément vient confirmer le retour plein et entier des partenaires sociaux dans la définition des règles de l'assurance chômage, conformément à leur vocation d'organisations représentatives des employeurs et des salariés, alors que la gestion du régime était fixée par l'Etat depuis 2018.

Les nouvelles règles doivent contribuer à maintenir l'objectif du plein emploi en dépit de tensions croissantes sur l'emploi ces derniers mois, et à assurer l'équilibre du régime.

L'U2P regrette en revanche que les dispositions relatives à l'indemnisation des demandeurs d'emploi frontaliers, n'aient pas été préservées. Celles-ci devaient mettre fin à une inégalité de traitement entre actifs français exerçant sur le territoire et actifs français exerçant dans un pays voisin de la France. En outre, elles devaient apporter des économies de l'ordre de 800 millions d'euros par an.

Par ailleurs l'U2P invite le gouvernement à préparer une évolution législative de façon à rendre applicables les mesures de l'accord du 15 novembre destinées aux personnes qui bénéficient pour la première fois du régime d'assurance chômage.

En signant l'accord sur l'assurance chômage, les partenaires sociaux ont fait preuve de responsabilité. Ils en attendent autant maintenant de la part des pouvoirs publics.